



Patrick 06 72 04 24 55

Sortie ½ journée du Dimanche 13 septembre 2020

Fontainebleau Denecourt 5 Rocher Cuvier Châtillon et Chailly en Bière

Sortie initialement prévue le 16 février 2020, annulée pour cause de vents violents

Cette sortie a été aménagée en 2 boucles pour permettre à ceux qui le souhaitent de découvrir un sentier Denecourt en ½ journée, sous réserve d'avoir un moyen de transport pour le retour après (ou avant) le pique-nique. Il est aussi possible de ne faire que l'après-midi, RDV sur place 12h15

Rendez-vous :

8h00 marché de Paray ou 8h45 sur place, parking du carrefour de l'Épine sur la D607

GPS du centre du parking 48.446123 2.637272

Un conseil : On partira du parking côté retour vers Paris, pour y accéder en voiture, en arrivant, dépasser le parking, continuer sur environ 2 km jusqu'au rond-point de la croix du grand Veneur en haut de la côte, et revenir vers Paris. Se garer près des panneaux explicatifs

Indemnité de covoiturage 6€ (un peu moins de 100 km A/R)

Pique-nique tiré du sac mais laissé dans les voitures. Carte IGN 1/25000^{ème} 24170T

Pour ceux qui se rendent directement sur place pour la journée, la matinée ou l'après-midi, prévenir l'animateur la veille.

Descriptif

Matin : Le tour du rocher Cuvier Châtillon par le Denecourt 5 en sens horaire inverse, nombreux passages dans de beaux ensembles rocheux, ça monte et ça descend, pas de grosses difficultés, juste 2 très courts passages accroupis

Environ 8 à 9 km et 3h de marche

Pique-nique aux voitures

Après midi : Forêt et plaine pour aller découvrir Chailly en Bière, quelques grimpettes et beaucoup de plat, environ 12/13 km et 3h30 de marche

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**
Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**
Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route
Au croisement d'une **voie carrossable, se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur
Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**
Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement
Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier